

Portrait de Gustave Doré

par Charles Delacroix

Paris 1872.

CARTE POSTALE

---



5393/204



51 Bd de la Cambre.  
21 fev.

Cher Ami,

Un monsieur m'a  
prié d'aller voir chez  
lui un grand portrait  
(grande Nature) de  
Justave Bore par  
Carolus Duran.

C'est du bon Carolus  
Duran de 1876.

Le monsieur insiste pour  
qu'il m'informe afin  
de savoir si cette oeuvre  
n'intéresserait pas le dé-  
partement des beaux  
arts pour le musée de  
Bruxelles.

Je te pose donc la  
question comme j'en  
promis de le faire.

Si la chose te paraît  
intéressante je donnerai  
les indications voulues  
au fonctionnaire que  
tu désigneras pour exami-  
ner cette œuvre.

Bon cher ami  
Mes sentiments très  
dévoués

J. M. Stever



CABINET DU MINISTRE  
KABINET VAN DEN MINISTER

Monsieur Fureus

Qu'est-ce pendant vous ? Qu'est-ce  
pendant la Commission ?

Bien à vous

Leg

Bruxelles, le 19 avril 1921.

Monsieur,

La Commission directrice a pris connaissance, en sa séance d'hier, de la lettre par laquelle vous avez bien voulu signaler à l'attention de Mr le Ministre des Sciences et des Arts un grand portrait de Gustave Doyé<sup>2</sup> par Carolus Durand. Ce collègue a exprimé le désir que le tableau lui soit envoyé pour être examiné dans une prochaine séance.

~~Vous~~ voudriez-vous l'obligeance de nous donner les indications nécessaires pour que nous puissions nous mettre en rapport avec la propriétaire de cette oeuvre ?

En vous remerciant cordialement à l'avance, nous vous prions d'agréer l'expression de notre considération très distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur Gustave ~~Las~~ Stevens,  
Boulevard de la Cambre, 51  
BRUXELLES.

Bruxelles, le 3 juin 1921.

Monsieur,

Monsieur Fierens-Gevaert, conservateur en chef, a été absent pour quelques jours, et il me charge de vous dire qu'il ne lui a pas été possible de venir voir Le Portrait de Gustave Deré par Carclus-Duran, que Mr Gustave-Max Stevens a bien voulu signaler à notre attention.

Mr Fierens-Gevaert ira examiner cette oeuvre très prochainement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Secrétaire,

A Monsieur René MEEUS,  
Agent de change,  
44 rue des Echevins,  
BRUXELLES.

20 avril.

Cher ami

Ci-joint un mot administratif comme suite à votre lettre adressée au Ministre. Ne vous offusquez pas de cette procédure employée pour...la bonne règle et recevez mes meilleurs compliments

Votre

Fierens-Gevaert.

Portrait de Gustave Dove

par Charles Durand

reçu et daté 1877

Ce portrait, présenté en vente par M. Hauss, ne manqua pas d'allure. Mais il n'est certes pas de la qualité du portrait de la <sup>me</sup> peintellette que nous possédons au Musée. Le propriétaire n'a pas fixé le prix; le Comminon aurait à lui faire des propositions. Mais, on lui a laissé entendre que la valeur serait de 50.000 francs.

Nos ressources hospitalières ne permettraient pas de réunir le cadrot de cette toile qui doit être de l'œuvre de M. Hauss, du voisinage de notre portrait, aux fortes colorations, de Charles Durand même auteur.

Mlle Hauss  
Taccard  
L. H. Durand

Paul Lambert

Pierre - Jevan

MUSÉES ROYAUX

Bruxelles, 24 Août 1921

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRETARIAT

N°

A M. René Meus

44 Rue de L'Écluse

OBJET

52

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, d'un tableau que vous l'objet de avoir bien voulu nous soumettre.

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur à votre disposition, pour être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée n° 9, contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente.

Copie expédiée le 12 H et M 2 1/2 à 4 H. Veuillez agréer, M., l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

Le Comte de ...

5393/204

à Monsieur le Conservateur  
du Musée des Beaux Arts  
Bruxelles.

Monsieur le Conservateur.

Je vous prie d'avoir l'obligeance  
de laisser enlever par la Maison Mommers  
le tableau de Justus Dori, peint par Carolo  
Durum, que je vous avais confié.

La présente vous servira de décharge.

M  
Avec mes remerciements anticipés,  
je vous prie d'agréer, Monsieur le Conservateur,  
l'expression de mes sentiments distingués

*P. Meens*

5-5-1919

Mon cher Tierens

J'ai vainement tenté de  
vous trouver au bout du  
téléphone aujourd'hui.

Benedite, conservateur du  
Luxembourg, qui a tout  
fait pour nos artistes et  
à qui nous n'avons vrai-  
ment rien à refuser,  
m'écrit pour demander  
en prêt le portrait de  
Joh. Semichelle par  
Carolus-Duren. P. M.

organise une rétrospective  
Carolus Duran au Luxembourg.  
Il offre les garanties d'usage  
d'assurance, etc.

Le hic est que la demande,  
datée du 30 mai, m'arrive  
le 5 juin et que l'exposition  
doit s'ouvrir vers le 15.  
La Commission du Musée  
ne se réunira plus, sans  
doute, avant dimanche en  
juin, le 10. Alors que  
faire? Pouvez-vous arran-  
ger cela d'urgence avec  
F. Toussaint et un

ou deux membres et faire  
ensuite régulariser et  
ratifier les choses?

Cela me ferait un  
très grand plaisir personnel.  
D'ailleurs il est bon que  
le portrait du Musée de  
Bruxelles figure à cette  
rétrospective...

Je compte sur vous.  
Donnez-moi des  
nouvelles. —

Cordialement à vous

Paul Lambotte

Bruxelles, le 10 octobre 1921.

Monsieur et cher Collègue,

Le portrait dont vous me parlez nous a été présenté; c'est une oeuvre très secondaire et il ne pouvait être question de l'acquérir pour notre Musée. Nous avons cru bien faire en indiquant que ce portrait serait peut-être de nature à intéresser, comme document, la ville natale de G. Doré. Pour votre gouverne l'oeuvre en question nous était soumise non par M. De Smet mais par Mr Meeus, agent de change.

Croyez, Monsieur et cher Collègue, à mes sentiments les plus dévoués.

Conservateur en chef.

A Monsieur Hans HAUCQ,  
Directeur des Musées de la ville de  
*Château* Strasbourg.  
Palais des Rohan.

DES MUSEES DE LA VILLE DE STRASBOURG

STRASBOURG, le 7 Octobre 1921.  
CHATEAU DES ROHAN

Monsieur et cher Collègue,

Excusez-moi de vous déranger pour une  
niaiserie. Je suis <sup>depuis</sup> quelques semaines en correspondance avec un  
M. De Smet (rue Raymond Blychaerts 74, Jxelles-Bruxelles) qui  
veut vendre au Musée de Strasbourg un portrait de Gustave Doré  
par ~~Carolus Duran~~, pour 80.000 francs. Dans ma dernière lettre,  
j'ai eu le malheur de lui dire que " la somme de 80.000 frs. est  
exagérée pour un tableau qui n'est somme toute qu'un Carolus  
Duran". Là dessus, il m'investive de sottises et en appelle à  
vous qui devez avoir vu le chef d'oeuvre en question. Je pense  
que vous êtes d'accord avec moi sur ce sujet; d'ailleurs si  
j'avais l'argent à mon disposition, je saurais mieux l'employer.  
Pouvez-vous me faire l'amitié de tranquilliser ma conscience en  
me disant si vraiment il faut faire des folies. Pour nous, un  
Carolus ne vaut rien, et quand il représente Gustave Doré, peut-  
être 3 - 5000 frs. Je ne puis donc faire de contre offre.

Excusez-moi de vous déranger, et croyez, Monsieur et cher  
Collègue, à mes meilleurs remerciements et à mes sentiments bien  
respectueux et dévoués.

Le Conservateur

Hans Haug.

5398/204

Lundi de Penteôte



Mon cher Tierens

Re : portrait Carolus-Durand.

Je vous remercie de votre obligeante  
lettre. Je n'ai pas vu Fr. Toussaint  
au salon Samedi et n'ai pu  
parler du prêt de cette peinture  
qui à Alfred Verhaeren - Il est  
favorablement disposé.

Je vois que je vais tenter demain  
matin de vous faire écrire à ce  
propos par M. Harmingue, de

façon qui une décision des  
Ministres contre le secrétariat  
en attendant la réunion de  
la Commission.

Je désire causer avec vous un  
de ces jours des eaux-fortes de  
Brangwyn. Je vous demanderai  
rendez-vous par téléphone

Cordialement à vous

Paul Lambot